

Public Sénat, 28 juin 2022

Nouvelle-Calédonie : le Sénat n'envisage pas de « coupure irrémédiable » avec la France



En déplacement en Nouvelle-Calédonie, une délégation de la commission des Lois est revenue sur les travaux menés en insistant sur l'importance d'une « écoute » pour recréer de la « confiance », après la fin du cycle ouvert en 1988 par les accords de Matignon. La commission des Lois publiera un rapport pour commencer à mettre de nouvelles orientations sur la table, avant l'examen probable d'un projet de loi au Sénat.